

# La Nyctale de Tengmalm *Aegolius funereus*, un mâle venu de Suisse

Daniel SIRUGUE\* et Hervé JACOB\*\*

\* Parc naturel régional du Morvan - Maison du Parc - 58230 SAINT-BRISSON - daniel.sirugue@parcdumorvan.org

\*\* La Choue - 21350 LIGNIÈRE BEURIZOT

## Résultats sur 5 ans de suivis

La chouette de Tengmalm est un petit rapace des forêts boréales de la taïga. Très nocturne et forestière, elle a été découverte en 1988 sur les sommets du Morvan par les ornithologues d'Autun (GJOA).

À la suite de la mise en place d'un programme oiseaux « Chouettes hulottes du Morvan » dans le cadre de la Charte du Parc 1996-2007, et en lien étroit avec le programme de la Choue, une nichée de Nyctale a réussie en 1995 puis une en 1996 dans les nichoirs à Chouette hulotte du haut Morvan. Cela a été l'occasion d'étendre le programme aux chouettes forestières du Morvan.

En hiver 1997, dix-huit nichoirs « R. BOULAY » ont été installés dans 3 forêts du haut-Morvan : 5 dans la forêt domaniale d'Anost, 6 dans celle de Glenne et 7 sur le massif de Saint-Prix.



Daniel SIRUGUE

Femelle au trou d'un nichoir « R. BOULAY ».

**Tableau I.** Résultats des nichoirs à Nyctale de Tengmalm « R. BOULAY » contrôlés positifs de 1998 à 2002.

Date du contrôle	Forêt	Nichée	Observations	Remarques
Avril 1998	Anost	2	1 nichée prédatée 1 nichée avec 2 oeufs	Femelle baguée (145 g)
20 mai 1998	Anost	1	4 pulli et 1 œuf clair	
	Saint-Prix	1	3 pulli et 1 œuf	Femelle baguée (175 g), mâle capturé au filet japonais bagué SEMPACH HELVETIA
30 avr 1999	Anost	1	6 œufs	Femelle baguée (155 g)
20 avr 2000	Saint-Prix	2	1 nichée avec 5 pulli 1 nichée avec 10 oeufs	Femelle baguée (160 g) Femelle baguée (180 g)
2001	-	-	Pas de reproduction dans les nichoirs	
2002	-	-	Pas de reproduction dans les nichoirs	



Daniel SIRUGUE

Contrôle d'un mâle « suisse ».



Nichée de 6 jeunes nyctales brun-chocolat.

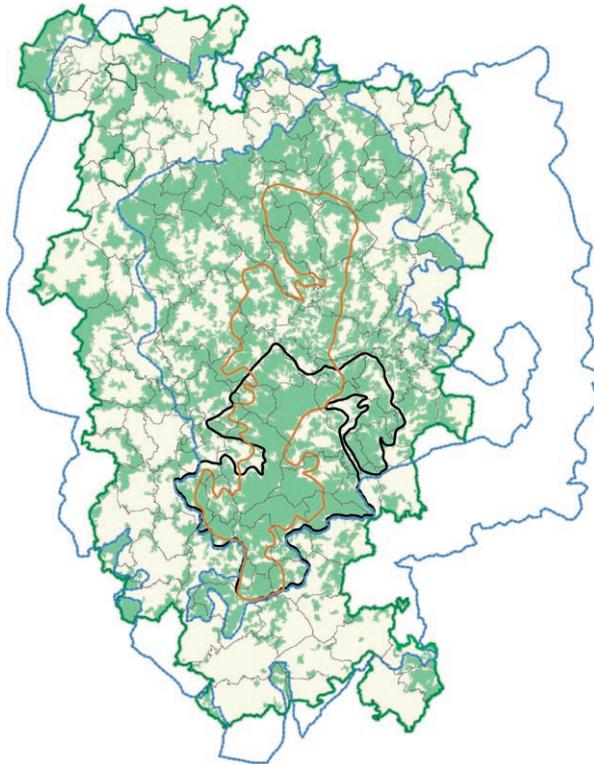
Cette étude a permis de confirmer :

- la présence d'une petite population nicheuse de *Nyctales de Tengmalm* sur le haut Morvan et principalement sur le massif d'Anost et celui de Saint-Prix – Haut-Folin ;
- l'erratisme important des jeunes, puisque le mâle repris le 20 mai 1998 avait été bagué en Suisse en 1992 et avait parcouru ainsi 200 km ;
- la prédation par la Martre *Martes martes* des nichées ;
- un régime alimentaire strictement sylvicole : la chouette consomme exclusivement des mulots (55 %), des campagnols roussâtres (31 %), des musaraignes couronnées et pygmées (10 %), des muscardins (2 %) et des oiseaux (1 %) ;
- la dépendance de l'espèce aux arbres à cavités qu'il faut absolument maintenir dans les forêts et notamment des feuillus.

Au vue des orientations sylvicoles du massif, des changements climatiques annoncés, de la préservation de la biodiversité du Morvan, la poursuite de cette étude dans le cadre de la future charte s'avère nécessaire pour s'efforcer de mieux connaître le devenir de cette population relictuelle.

### Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier l'Office National des Forêts et leurs agents qui leur ont permis d'accéder aux forêts, ainsi que l'ensemble des personnes qui ont donné un coup de main lors des visites des nichoirs.



— zone importante pour la conservation sur le Morvan de la chouette de Tengmalm. L'espèce est inféodée à des boisements âgés et sa conservation à long terme dépend d'une sylviculture appropriée, préservant les îlots de futaies âgées ainsi que les arbres à cavités favorables.